

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

LETTRE DE FÉLICITATIONS

*Le colonel Arnaud
commandant le 6^e bataillon d'infanterie de marine*

Vu le livre 1^{er} de la partie 4 du code de la défense, notamment les articles D.4137-4 à D.4137-8 ;

FÉLICITE

*le maréchal des logis Jean-Christophe
du 3^e régiment du matériel - Montauban.*

Désigné pour effectuer une mission de courte durée de novembre 2014 à mars 2015, au sein du 6^e bataillon d'infanterie de marine à Libreville, comme chef de groupe pliage au détachement technique de maintenance parachutage largage de la compagnie de maintenance, a fait preuve de belles qualités militaires et professionnelles.

Calme et serein, faisant preuve d'un investissement et d'un dévouement remarquables, s'est illustré tout au long de son séjour et plus particulièrement dans la mise à niveau comptable des matériels présents sur site. Animé du meilleur esprit, a démontré une grande capacité de travail et une faculté d'adaptation exemplaire se rendant rapidement opérationnel pour les tâches techniques allouées.

Méticuleux et consciencieux, s'est distingué en faisant preuve au quotidien de réactivité et de dynamisme. Doté d'un grand sens des responsabilités et très impliqué dans sa fonction de chef d'équipe pliage, a été un auxiliaire précieux pour son chef et a ainsi pleinement contribué au très bon fonctionnement de l'atelier. A également montré de réelles capacités de formateur lors des différents détachements d'instruction techniques auxquels il a participé.

Par son remarquable investissement, son sens du devoir et son comportement exemplaire, a fait honneur à son unité ainsi qu'aux éléments français au Gabon et mérite d'être félicité.

A Libreville, le 2⁰ MAR 2015

